

ECONOMIE

L'Aisne veut capitaliser sur le tourisme

Un plan départemental tourisme 2016-2020 vient d'être validé.

Il s'agit de développer un secteur jugé porteur pour le territoire.

LES FAITS

- Le précédent schéma de développement touristique 2002-2007 n'avait pas été redéfini.
- Le nouveau schéma va de 2016 à 2020 et fixe les orientations pour les 10 ans à venir.
- A la suite d'un diagnostic réalisé en 2014 et 2015, trois défis et sept chantiers ont été identifiés comme prioritaires.
- Les élus et les acteurs du tourisme veulent désormais une concertation régulière

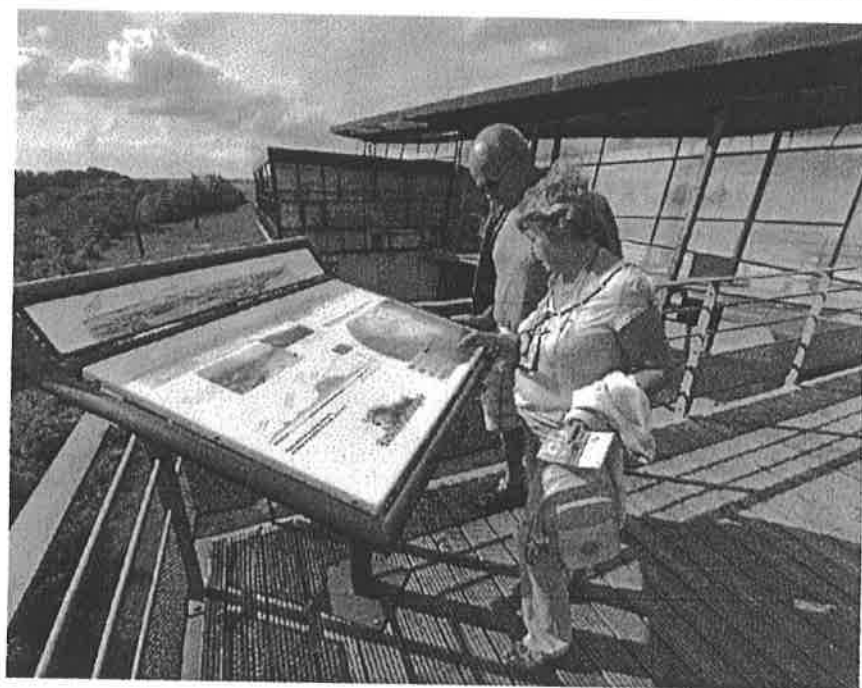
Certes, le département ne sera jamais au bord de la mer ou au pied des montagnes, mais l'Aisne souhaite plus que jamais orienter son développement vers le tourisme. Un plan s'étalant sur 2016-2020 vient d'être dévoilé. Il y a plusieurs défis à relever.

DIVERSIFIER L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Il s'agit d'assurer la pérennité, remettre à niveau le parc, soutenir, requalifier et développer l'offre d'hébergement. Le projet est de créer 3000 lits supplémentaires en hébergements 3 et 4 étoiles, à thème. Le but est d'augmenter de 15% le nombre de nuitées qui atteindrait 2,7 millions sur une année. Les campings devront aussi monter en gamme. « Il faudra privilégier la qualité et monter en gamme », a rappelé le vice-président chargé du tourisme François Rampelberg.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES SITES MAJEURS

Les sites les plus visités devront développer leur scénographie. La Caverne du Dragon, le Familistère, la basilique de Saint-Quentin, la cathédrale et les souterrains de Laon sont autant de lieux



Le nouveau plan tourisme a pour objectif de faire venir 100000 visiteurs par an au Familistère de Laon. Christian Lertzeois

où le tourisme doit se concentrer. Un pass touristique départemental sera créé, l'accueil des groupes devra s'accroître. L'attractivité se développera aussi, grâce aux événements organisés dans l'Aisne.

« Il faut concentrer les moyens pour faire monter en puissance certaines festivités existantes et créer des manifestations pour une nouvelle clientèle. Ces événements seront une vitrine pour le département », souligne encore le vice-président.

CAPITALISER SUR LES ATOUTS DU DÉPARTEMENT

Le sport, la nature, l'écotourisme et l'itinérance sont les points

forts autour desquels il semble important de se concentrer. Développer la marque accueil vélo à Blangy, l'Ailette, la Nigaudière, l'Astrée, Ribemont, la Vallée de la Mame ou Saint-Jean des Vignes. Des labels pourraient voir le jour.

MIEUX ORIENTER LES TOURISTES

« Aujourd'hui, les touristes s'y perdent devant la profusion des actions de communication. Cela doit s'arrêter. Il faut repenser ces actions marketing », rappelle François Rampelberg. Internet sera un outil essentiel pour référencer les offres et les

promouvoir, tout en positionnant la marque l'Aisne. Le site Evaluation-aisne va être revu, les sites de randonnées vont être fusionnés.

OPTIMISER L'ORGANISATION TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE

Professionnaliser les acteurs du tourisme, pour simplifier les structures. L'accueil touristique devra se réorganiser avec 5 ou 6 maisons de tourisme. « Il est nécessaire de mutualiser énergie et moyens, tout en développant de nouvelles compétences au sein de l'agence Aisne tourisme », ajoute encore François Rampelberg. ■ SAMUEL PARCNEAUX

L'union 12/10

CLOVIS ET VERSA

Pour Alain Crémont, le camping des bords de l'Aisne a vécu. Il imagine plutôt une offre d'hébergement en plein air située à proximité du centre aquatique, à Mercin-et-Vaux. Un tel projet serait porté non pas par la Ville mais par l'Agglo. L'idée a été lancée dans la presse il y a 7 mois et quand on demande au maire si elle avance, il renvoie vers l'intercommunalité. À l'Agglo, le président Jean-Marie Carré répond que le sujet n'a pas encore été évoqué. S'il devait être mis à l'ordre du jour, ce serait par le vice-président en charge de l'économie : un certain Alain Crémont.

INTERCOMMUNALITÉ

Citélium : les tarifs à la loupe

À quelques nuances près les Castels paient le plaisir d'une baignade à des tarifs équivalents des autres habitants de la région.

La polémique s'est propagée à l'ouverture du Citélium, le nouveau centre aquatique de la zone de la Moiserie : les tarifs proposés par le délégataire de service S-pass seraient prohibitifs.

Si les prix proposés au regard de ceux de la « vieille piscine municipale » peuvent varier du simple au double (voir tableau ci-contre). Comparé au centre aquatique du même type (Laon, La Ferté-sous-Jouarre, Épernay et Saint-Quentin), notre Citélium flambant neuf soutient allègrement la comparaison.

1 LES TARIFS INDIVIDUELS. Avec une entrée adulte à 4,50 € et une entrée enfant à 3 €, le Citélium est plutôt dans la moyenne. À la piscine intercommunale de La Ferté-sous-Jouarre, l'entrée adulte est à 3,50 € et au Dôme de Laon à 4,10 € alors qu'elle grimpe jusqu'à 6,10 € pour les non-résidents au Bulléo d'Épernay. Attention tout de même, le tarif atteint au Citélium 5,50 € pour les non-résidents de la future communauté d'agglomération qui verra le jour en 2017. À ce titre la piscine de La Ferté-sous-Jouarre obtient la palme puisqu'elle propose pas moins de quatre tarifs différents pour une entrée adulte : résidents, non-résidents, été et hiver ; de quoi en perdre son bonnet de bain !

2 LES PASS ET LES SERVICES. Les services. C'est le point fort du Citélium, un espace « forme » au top et un espace « Zen » tout aussi au top avec sauna, hammam et jacuzzi. Aquabike, bébé nageurs, aquamineur, aquabook, toboggan... L'offre est large et complète. Côté tarif le « pass intensité », le must, à 45 € par mois vous ouvre les portes de toutes les activités sans limitation (49,90 € à Saint-Quentin et 66 € à Épernay). Sinon le pass dix entrées aux deux espaces est à 90 € et à 108 € avec l'aquabike. L'entrée seule à l'espace aquatique et à l'espace « zen » est quant à elle à 10 €. La Ferté-sous-Jouarre se démarque, là encore, puisque la piscine francilienne est la seule à avoir un bassin extérieur.

3 L'AMPLITUDE HORAIRE. Après avoir listé tous ces services, on ne peut que regretter de ne pas pouvoir en profiter plus. Avec des fermetures à 20 heures maximum en temps normal et 19 heures durant les congés scolaires et des ouvertures tardives en semaine à 17 heures pour l'après-midi, le temps est limité pour profiter pleinement du centre aquatique. À Épernay on peut plonger de 16 heures jusqu'à 21 heures et à Épernay sans interruption à partir de 12 heures jusqu'à 21 heures.

PASCAL FRODEFOND

LES TARIFS COMPARATIFS DE 5 PISCINES DE LA RÉGION infographie l'union

Piscine	Entrée adulte	Entrée enfant	Enfant gratuit	Carte adulte	Carte enfant
Espace aquatique Château-Thierry résident	4,50 €	3 €	- 3 ans	40 € 10 entrées	27 € 10 entrées
Ancien tarif piscine municipale	3 €	2,05 €	- 5 ans - 16 ans	22,05 € 10 entrées	10,50 € 10 entrées
Piscine Intercommunale Ferté-sous-Jouarre	3,50 €	2 €	- 5 ans - 16 ans	35 € 15 entrées	25 € 15 entrées
tarif de sept à juin					
Le Dôme Laon	4,10 €	3,10 €	- 4 ans - 12 ans	40 € 12 entrées	30 € 12 entrées
La Bul Saint-Quentin	4,70 €	3,40 €	- 3 ans - 12 ans	37,25 € 10 entrées	
Bulléo Épernay résident	5,40 €	2,80 €	- 3 ans - 16 ans	23 € 5 entrées	11 € 5 entrées

ENVIRONNEMENT

Un ancien maire inquieté pour son projet d'éoliennes

Un élu n'a pas le droit de faciliter l'implantation d'un parc d'éoliennes et d'en mettre sur ses terres ou de prendre des participations dans les sociétés qui les installent. Certains le font quand même.

L'ESSENTIEL

► **Le préfet** est chargé de donner un feu vert pour l'implantation d'un parc éolien.

► **Les municipalités** ne sont pas décisionnaires mais elles donnent un avis qui pèse dans le verdict final.

► **Certains élus imprudents** favorisent l'arrivée des éoliennes sur leur commune et en font installer sur leurs propres terres. Ils en tirent donc personnellement profit.

► **L'ancien maire de Vélye** avait des parts dans la société qui a installé des éoliennes sur son territoire.

Qui est favorable? Qui est contre? Les élus ruraux, soupçonnés de prise illégale d'intérêts dans des affaires d'éoliennes, pourraient monter un club tellement ils sont nombreux. La plupart font l'objet d'une enquête parce qu'ils ont fait installer une éolienne sur leurs terres après avoir favorisé l'implantation d'un parc éolien sur leur commune. « Pas d'abstention? Avis favorable voté à l'unanimité pour l'implantation d'éoliennes au lieu-dit Le Pré aux vaches. »

Le cas de l'ancien maire de Vélye est un peu atypique. Lui n'a aucune éolienne dans ses champs de betteraves mais une suspicion de prise illégale d'intérêt plane bien

au-dessus de sa ferme. « Je n'ai pas vraiment l'impression d'avoir fait quelque chose d'illégal. Je voulais que notre projet aboutisse dans l'intérêt de la collectivité », explique-t-il.

L'histoire commence en 2006. « J'ai pris l'initiative de la création d'un parc éolien. L'idée était de grouper des investisseurs locaux pour mener ce projet. En faisant nous-même, nous avions l'assurance d'aménager le parc comme on l'entendait. » Deux groupes d'investisseurs sont constitués. « Les membres habitaient les villages voisins comme Germinon, Trécon ou Villeseneux. » Quelques élus parmi eux. « Au moins un conseiller municipal mais dont les terres n'étaient pas sur une commune concernée. J'étais le seul maire. » Les deux groupes sont dénommés « Les vents de la Marne 7 » et « Les

« Je voulais que le projet aboutisse dans l'intérêt de la collectivité »

L'ancien maire de Vélye

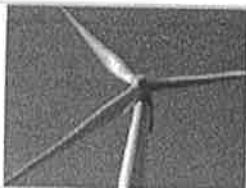
vents de la Marne 8 ». Ils font appel à un bureau d'études pour préparer le projet et constituent deux petites sociétés. Deux affaires dans lesquelles l'ancien maire de Vélye prend une participation financière : « J'avais 5% des parts. Je ne me voyais pas pousser tout le monde à entreprendre sans investir un minimum avec eux. À ce moment du projet, on prenait tous un risque. Le parc pouvait très bien ne jamais se faire. Et les diverses

D'autres actions judiciaires en cours

Dans l'Aisne, plus exactement en Thiérache, la présidente de « SOS danger éolien » Valérie Bernardeau continue sa croisade judiciaire : « Les soixante dénonciations d'élus déposées auprès du procureur de Laon n'ont pas eu de suite. Au lieu de déposer les 160 autres que j'ai en stock, j'ai tout confié à une avocate à Amiens qui va les requalifier en plaintes », précise-t-elle. Toutes concernent des élus qui ont des éoliennes sur leurs terres ou sur celles de leurs proches, après avoir permis, facilité, encouragé ou seulement approuvé, l'installation d'un parc dans leur commune. Aux Essarts-les-Sézanne dans la Marne, la plainte déposée contre plusieurs élus, dont la maire, n'a pas encore donné de suites. « Selon nos informations, elle est à l'instruction », déclare Jacques Bilesimo, secrétaire de l'association Adenos constituée pour empêcher un projet à 750 mètres du village (lire par ailleurs).

Une manne pour les collectivités

► Les éoliennes permettent, grâce à la taxe professionnelle, de participer au développement local des communes avec une contribution annuelle de l'ordre de 10 000 € par mégawatt d'énergie produit.



Les avantages de l'éolien

► L'énergie éolienne produit de l'électricité sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux (pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique), sans polluer les sols (ni suies, ni cendres).
 ► Seulement 2 % du sol, environ, est requis pour les éoliennes. La surface restante est disponible pour l'exploitation agricole, l'élevage et d'autres utilisations.



L'ancien maire de Vélye s'est impliqué dans la création d'un parc sur son territoire. Un peu t

études, tout compris, avaient coûté 300 000 euros. J'ajoute que je ne cachais pas mon implication puisque j'ai organisé toute une série de réunions publiques. » Le groupe d'entrepreneurs locaux avait prévu l'implantation de treize éoliennes. « Finalement, on en a installé huit, dont deux seulement à Vélye. »

En 2013, un an avant la fin du mandat du maire impliqué de Vélye, l'affaire a été revendue à EDF Suez avec un certain bénéfice. « Rien d'extraordinaire. Disons presque deux fois le coût des études. » Ceux qui avaient obtenu une éolienne sur leurs terres continuent à toucher un loyer. Les collectivités continuent à récolter les taxes. « L'affaire n'a pas tellement profité à Vélye mais la communauté de communes en tire des recettes. Ainsi que certaines communes comme Germinon par exemple à qui le parc rapporte

quelque 200 000 euros par an. » L'ancien maire, inquieté aujourd'hui, n'en tire aucun profit, à l'exception toutefois du bénéfice au moment de la revente de la société. Même si, dans sa tête, il n'a pas le sentiment d'avoir enfreint la loi dans le but de s'enrichir, l'ancien maire fait bien partie du club des élus élaboussés par leurs éoliennes. « J'ai été imprudent. Je crois avoir participé au premier vote. Et j'ai signé les dépôts des permis de construire. Il aurait fallu que je reste en retrait. » Aujourd'hui, il n'est plus que conseiller municipal mais toujours autant entrepreneur. « Je m'en veux que Vélye n'ait pas plus profité de cette affaire. Elle n'a eu que deux éoliennes qui lui rapportent peu. J'aimerais bien qu'un nouveau projet se monte. » Il est donc prêt à recommencer ! « Oui ! Mais seulement dans l'intérêt de ma commune. »

CATHERINE FRIEY

LES REPERES



Une nécropole d'aristocrates à préserver dans l'Aisne



Wilfrid Weameare et Valérie Bernardeau luttant contre l'arrivée d'éoliennes à 300 mètres de la nécropole.

Il ne faut pas mettre des éoliennes dans les paysages des champs de bataille. Du moins si l'on en croit un projet de parc refusé par le préfet dans la Meuse. C'était en 2014 et cela concernait l'implantation de six éoliennes sur le territoire des communes d'Esnes-en-Argonne et Monzéville. Dans l'Aisne, la proximité des sites de mémoire de la Grande Guerre semble moins peser. Il existe un projet de dresser huit éoliennes à 300 mètres seulement du cimetière du Sourd. Depuis 2014, plusieurs riverains des villages de Lemé et du Sourd se battent pour empêcher ce qu'ils considèrent comme une atteinte à un patrimoine historique. Ils ont obtenu une première décision de justice en leur faveur qui a finalement été cassée par la cour administrative d'appel de Douai en juin dernier. Cet été, ils ont déposé une requête auprès de la cour pour obtenir un réexamen du dossier. Une plainte au pénal pour dissimulation d'éléments historiques en vue d'obtenir des autorisations administratives est aussi en préparation. Ce n'est donc pas encore gagné, ni du côté du promoteur, ni du côté des oppo-

sants. Si la lutte est si vive, c'est que l'histoire de ce cimetière n'est pas banale. *« Avant d'être une nécropole allemande, il a été le terrain de la bataille qui a vu la première victoire française contre les Prussiens en 1914 »*, raconte Wilfrid Weameare, conseiller juridique des opposants. Après leur défaite, fait singulier, les Prussiens ont ramassé les dépouilles des leurs, mais aussi celles des Français, puis ils ont créé le cimetière. Autre fait singulier, il est peuplé d'enfants de l'aristocratie allemande : C'est parce qu'un régiment de la garde impériale de Guillaume II a combattu ici. En novembre 1916, une dépouille de marque est venue affirmer le caractère VIP du cimetière, à savoir le petit-fils de Bismarck. *« Au printemps 1916, l'empereur de Prusse lui-même est venu inaugurer la nécropole. »* C'est le cimetière militaire des grandes familles allemandes. *« Il est en cours de classement aux Monuments historiques et auprès de l'Unesco au titre des sites de mémoire »*, précise Wilfrid Weameare. Planter des éoliennes autour pourrait se faire retourner Guillaume II dans sa tombe. Bismarck aussi.

PETIT GUIDE PRO ÉOLIEN

Les anti-éoliens s'organisent. Les pro-éoliens sont déjà organisés. Le club des collectivités estriennes (Cléo) édite un petit guide à l'usage des élus des communes rurales. Pas si petit d'ailleurs puisqu'il fait 100 pages. À la page 62, il est par exemple expliqué aux maires comment tenir « l'exercice difficile » d'une réunion publique. *« Pour que les débats ne soient pas accaparés par les opposants, prévoir un temps de parole limité et donner la parole à tous... »* On y trouve des conseils et aussi des mises en garde sur ce qui les attend : *« Les élus peuvent être confrontés à plusieurs types d'oppositions, la plus difficile à gérer étant celle qui est soutenue par des "éléments extérieurs" qui participent à la propagation de contre-vérités qui inquiètent fortement les habitants. Si les craintes, voire des oppositions de la part de riverains, sont légitimes, elles sont malheureusement souvent amplifiées par les rumeurs propagées par les "extérieurs". »* Il y a un chapitre sur les prises illégales d'intérêts : *« La collectivité doit s'assurer que si un élu détient un intérêt sur le projet éolien (au motif qu'il serait propriétaire*

ou exploitant agricole de parcelles susceptibles d'accueillir une partie du projet, il s'abstiendra de toute présence aux séances et aux votes du conseil municipal/communautaire. » Certaines démarches sont fortement déconseillées, comme le référendum : *« Il présente l'avantage d'impliquer directement et visiblement la population. Il expose par contre au risque d'une "campagne de dénigrement" alimentée par des moyens extérieurs venant perturber la pertinence du scrutin : des expériences de référendum ont en effet montré que les opposants se mobilisent plus que les personnes indécises ou favorables au projet. L'exercice est donc risqué. »* Et pour finir, on apprend combien pourra rapporter le parc une fois valide et installé : *« 175 000 euros par an pour les collectivités pour cinq éoliennes de deux mégawatts. »* Vela qui en aura une sur ses terres touchera sous forme de loyer « en moyenne 2 000 € par MW et par an ». Cléo est composé pour deux-tiers de collectivités territoriales et pour un tiers de professionnels du secteur.

Les différentes batailles des Ardennes à la Marne

Dans les Ardennes, entre Rethel et Vouziers, le collectif de défense des riverains du mont des Quatre Faux ne baisse pas les bras. Il lutte contre l'implantation de 71 éoliennes géantes dans son paysage. *« Ils veulent nous faire le plus grand parc d'Europe. Le dossier est déposé, le préfet doit normalement rendre son arrêt de recevabilité fin octobre. On espère que la raison l'emportera »*, souligne le président de l'association Philippe Lebé. Dans le cas contraire, les habitants ont l'intention d'utiliser tous les recours pour empêcher le projet. *« Il est certain qu'on luttera jusqu'au bout contre ce massacre organisé »*, promet-il. Dans la Marne, deux projets rencontrent des oppositions. Aux Essarts-lès-Sézanne, l'association Adenos s'oppose à la venue de quatorze éoliennes. Elle a obtenu un arrêté de rejet, confirmé en appel. *« On attend de savoir s'il va au Conseil d'État »*, précise le secrétaire de l'association Jacques Bilesimo. À Pocancy dans le Châlonnais, un parc de quatorze mâts est contesté par la mission Coteaux



Le président et le vice-président du collectif des Quatre Faux.

maisons et caves de champagne (classement Unesco). La décision du préfet est attendue début novembre.

LE NUCLÉAIRE EST PLUS RENTABLE

- ▶ Les éoliennes fonctionnent à équivalent pleine puissance environ 20 % du temps ; les réacteurs nucléaires 80 %.
- ▶ L'unité de puissance installée

aurait sensiblement le même coût d'investissement dans les deux cas. Du moins, selon l'ingénieur pétrolier Jacques Frot. Reste le problème des déchets...

LE CHIFFRE

95 % de la production électrique en France est nucléaire et hydraulique. Donc non polluante.

LA PHRASE

« On a l'impression d'un double discours des élus du territoire. D'un côté, ils nous écoutent et disent même qu'il commence à y avoir trop d'éoliennes. D'un autre côté, on les retrouve aux cocktails avec les aménageurs. »

Jacques Bilesimo, association Adenos

TABAC

PAQUETS NEUTRES BURALISTES DÉBOUSSOLÉS

PICARDIE Les paquets de cigarettes neutres arrivent petit à petit sur les présentoirs des buralistes. Le 1^{er} janvier 2017, les paquets classiques seront interdits à la vente.

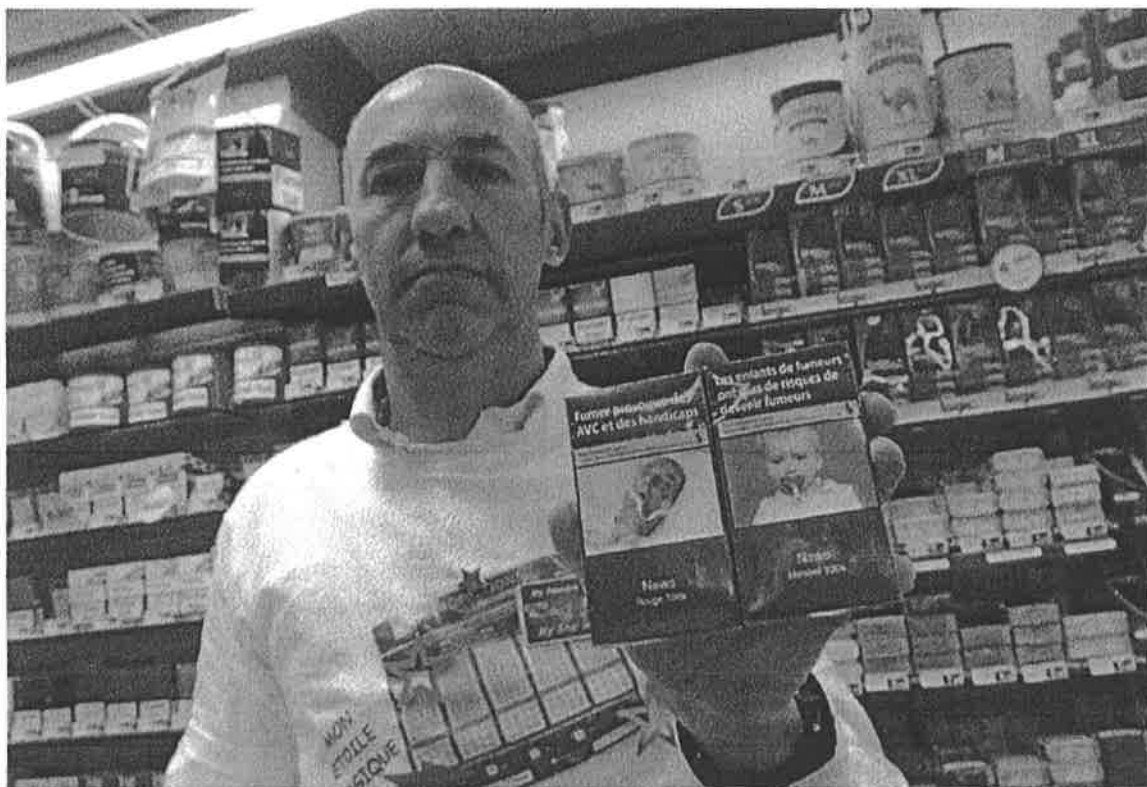
LES FAITS

- **Les paquets** de cigarettes neutres ne portent plus le logo du fabricant.
- **D'une couleur vert olive** (caca d'oie), ils arborent, à la place, des photos choquantes, version trash des messages traditionnels.
- **La marque et la référence** des cigarettes apparaissent en lettres claires, en petits caractères standardisés.
- **Ces paquets sont destinés** à dissuader les jeunes de se mettre à fumer et à faire baisser la consommation de tabac en général.

Trois références au Sultan, rue Delambre à Amiens : une dizaine au Pacha, rue des Trois-Cailloux... depuis quelques jours, les paquets neutres de cigarettes ou de tabac à rouler, à tuber, etc., arrivent petit à petit chez les buralistes picards, comme partout en France. « Les paquets arrivent progressivement », confie Paul David, le fils du patron du tabac-presse Le Sultan. « C'est un peu compliqué pour nous. L'autre jour, j'ai répondu à un client que je n'avais pas la référence d'un paquet de tabac en stock. Comme l'emballage avait changé, je n'avais pas reconnu le produit. »

« CASSE-TÊTE »

Depuis le 20 mai, les fabricants ne peuvent plus livrer les buralistes français avec des paquets traditionnels. Mais les stocks sont encore là. À partir du 20 novembre, les buralistes ne seront plus livrés qu'en paquets neutres, et ils ne pourront plus vendre de paquets « siglés » à partir du 1^{er} janvier 2017. Jusqu'au 31 décembre 2016, les deux types de paquets peuvent cohabiter sur les présentoirs. « Cela va être un casse-tête au moment des commandes en fin d'année », annonce Pascal Baudouin, patron du Pacha et vice-président de la chambre syndicale des buralistes de la Somme. « Certains collègues commandent chaque mois. Ils devront commander des cartouches de paquets neutres pour janvier alors qu'il leur restera encore des paquets normaux de la même référence... » Pascal Baudouin pense que les paquets normaux invendus au 31 décembre seront repris par les fabricants, mais pour l'instant, il ignore



Pascal Baudouin, du tabac-presse Le Pacha à Amiens, compte déjà une dizaine de références en paquets neutres. (Photo FRED HASLIN)



« Le paquet neutre, c'est laid et c'est fait pour. L'objectif est de casser le côté attractif des paquets de cigarettes »

Marisol Touraine

à quel tarif. En attendant, il a changé ses habitudes. « J'ai modifié la présentation des paquets de cigarettes », explique-t-il. « Je vais les mettre à plat, pour mieux repérer la marque et la

référence. Avant, on les mettait à la verticale, pour les logos, que les clients pouvaient voir aussi. Avec les paquets neutres, ça ne sert plus à rien. »

« ON CONFOND TOUT »

« C'est hyper compliqué de se repérer, car on travaille à l'œil », ajoute le vice-président de la chambre syndicale des buralistes, qui propose 300 références dans son tabac-presse. « Avec les photos anti-tabagie, les paquets se ressemblent. On confond tout ». Il cite aussi, au sein de la même marque, les versions menthol et rouge, difficilement distinguables.

Face à l'interdiction des paquets normaux, les fabricants s'adaptent. « Les cigarettes convertibles, avec une bille dans le filtre à clipser pour dégager un arôme, vont être inter-

dités », annonce Paul David. Qu'à cela ne tienne, « on trouve déjà des cartes d'arômes à placer dans le paquet de cigarettes pendant une heure, pour les imprégner ». Les buralistes aussi s'adaptent. Selon Pascal Baudouin, « des collègues ont gardé des paquets normaux

vides, ou les ont photocopiés en couleurs, afin de se repérer dans leurs présentoirs. » Pourront-ils les utiliser, en profitant des non-dits de la loi ? Les pouvoirs publics trouveront-ils une parade ? À suivre. ■

DEBENS DESLERS

Notre sondage sur www.courrier-picard.fr

150 EUROS POUR ARRÊTER DE FUMER

Marisol Touraine a annoncé mardi matin que « le forfait de prise en charge de toutes les méthodes de sevrage tabagique sera porté à 150 euros par an pour tout le monde ». La ministre de la Santé était interviewée par Jean-Jacques Bourdin, sur RMC/BFM TV. Cette mesure entre dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale. Le forfait était déjà de 150 euros pour les jeunes, les personnes en situation de précarité et les malades. Pour tous les autres, il était de 50 euros par an et par personne. Par ailleurs, depuis lundi 10 octobre, un kit d'aide à l'arrêt du tabac est proposé gratuitement dans les pharmacies. Il comprend notamment une brochure de préparation, un agenda de 30 jours avec des conseils quotidiens et un disque pour calculer les économies réalisées.

Notre journal sur le Chemin des Dames

HISTOIRE Dans un supplément érudit, notre confrère Hervé Chabaud raconte les offensives de Picardie en 1916 et l'hécatombe du Chemin des Dames d'avril et mai 1917.

Pour rien au monde, je n'aurais fait passer un soldat en conseil de guerre pour avoir pris une bouteille dans une cave particulière. C'est un certain capitaine Adam qui parle. Il commande la 9^e compagnie du 403^e régiment d'infanterie, l'une de celles qui participent à l'offensive du Chemin des Dames en avril 1917. Ses hommes ont passé les jours qui précèdent au repos, à Reims, dans les caves de champagne vidées de leurs bouteilles. Il en reste quelques-unes que les poilus chipent au passage. Qui oserait une seule seconde le leur reprocher ?

L'anecdote est l'une de celles, innombrables, qui parsèment le deuxième tome d'une série de suppléments que notre confrère Hervé Chabaud consacre à l'évocation de la Grande Guerre. Le premier était paru en avril dernier, avec succès. Celui-ci est tout entier dédié aux offensives picardes chargées, en 1916, d'alléger la pression qui pèse sur Verdun

Pour la première fois des chars d'assaut furent utilisés par les Français à Berry-au-Bac, en 1917

et dont l'épouvantable bilan annonce, d'une certaine façon, celle du Chemin des Dames qui occupe la deuxième partie de l'ouvrage.

En une centaine de pages touffues, riches en péripéties, faits d'armes et verbatim, Hervé Chabaud retrace le déroulement et les préparatifs de l'offensive où s'illustra le désormais fameux général Nivelle, resté sourd à ceux qui l'alertaient sur le danger que constituait l'opération Alberich, un repli stratégique allemand destiné à densifier les lignes de défense ennemies.

Portraits d'héroïnes

On connaît la suite que le journal du capitaine Adam raconte par le menu. « Il ne s'agit pas d'un récit exhaustif. J'en ai picoré la matière çà et

là, notamment dans les ouvrages de l'historien rémois François Cochet ou de Pierre Miquel », explique Hervé Chabaud, un rien modeste, car on lui doit ici de mettre en lumière les portraits de femmes qui mériteraient autant d'ouvrages.

Ainsi de ces quatre sœurs de Vertus, Marie, Hélène, Camille et Cécile Vatel qui, au péril de leur vie, cachèrent et soignèrent des soldats égarés ; ainsi de Suzanne Noël, pionnière de la chirurgie maxillo-faciale française ; ainsi de ces religieuses de Clermont-en-Argonne qui osèrent s'opposer aux soldats allemands venus chercher des blessés jusqu'à s'offrir en otages ; ainsi enfin d'Émilienne Moreau, une fille du Nord, devenue malgré elle héroïne du renseignement et qui, par deux fois, s'illustra lors des deux guerres mondiales.

L'ouvrage consacre enfin quelques pages à l'évocation du commandant Charles de Tricornot de Rose, créateur, le 1^{er} mars 1915 à Jonchery-sur-Vesle, de l'aviation de chasse, avant de s'illustrer lors de la bataille de Verdun et auquel un homme fut rendu en mai dernier.

OLIVIER GRANDPIERRE



Un commerçant distribue du vin rouge aux Rémois et aux poilus pendant la guerre.

Le premier tome sur la Bataille de Verdun est encore disponible

« Au bord du Chemin des Dames » (en vente à partir d'aujourd'hui au prix de 4,90 euros) est le deuxième d'une série de trois suppléments consacrés par Hervé Chabaud à la Grande Guerre. Le dernier sera consacré, fin 2017, à la deuxième bataille de la Marne. Paru au printemps dernier, le premier était consacré à la bataille de Verdun. Il est encore disponible sur demande en envoyant un chèque d'un montant de 5 euros à l'adresse : Journal L'Union, direction Marketing, Madame Secré, 14 rue Edouard-Mignot - Reims 51 083 Cedex.



Coup de froid entre Moscou et Paris

Vladimir Poutine a réagi, hier, aux déclarations de François Hollande qui avait indiqué, samedi, qu'il se demandait s'il devait recevoir le président russe à Paris.

Les tensions diplomatiques entre Paris et Moscou liées à la guerre en Syrie ont culminé, hier, avec l'annulation par Vladimir Poutine d'une visite prévue de longue date à Paris, en raison des conditions posées par la France. Après plusieurs jours d'hésitations, l'Élysée a « fait savoir qu'une réunion de travail avec le président russe était possible sur la Syrie, à l'exclusion de tout autre événement pour le président de la République ».

« Avec la Russie, le dialogue est nécessaire mais il doit être ferme et franc »

François Hollande

Vladimir Poutine « a décidé d'annuler » son déplacement, à l'origine lié à l'inauguration d'une grande cathédrale orthodoxe, mais il reste « disposé à visiter Paris lorsque le président Hollande se sentira à l'aise » pour le voir, a déclaré à Moscou le porte-

parole du Kremlin Dmitri Peskov. Au même moment, le président français disait être « prêt à tout moment à le rencontrer » pour faire avancer la paix en marge d'une réunion du Conseil de l'Europe.

« Quand il y a des tensions diplomatiques, il faut parler »

Ce désaccord s'est matérialisé quand la Russie a opposé son veto, samedi soir, aux Nations unies à une résolution française appelant à la cessation des bombardements sur Alep, et présenté un texte différent.

La résolution défendue par la France appelait à la fin des raids

du régime syrien et de son allié russe dans la deuxième ville de Syrie. La contre-proposition russe réclamait la cessation des hostilités, mais sans évoquer ces bombardements, qui ont fait des centaines de morts depuis le début de l'offen-

sive contre Alep le 22 septembre. Peu avant, le président français confiait à une télévision française qu'il se « posait la question » de recevoir son

homologue russe, en raison des « crimes de guerre » commis par le régime de Bachar al-Assad à Alep avec le soutien de l'aviation russe. « Est-ce que c'est utile ? Est-ce que c'est nécessaire ? », s'est interrogé le président français.

Le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault a, quant à lui, prévenu, lundi, que François Hollande dirait des « vérités » à son homologue russe s'il se décidait à le recevoir le 19 octobre. « Si le président de la République décide que le président russe vient, ça ne sera pas pour des mondanités, ce sera pour dire des vérités », a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

Le Kremlin a finalement refusé la proposition de Paris d'une réunion de travail et la visite de Vladimir Poutine a été annulée. Lundi matin, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov assurait encore que les préparatifs se poursuivaient.

Côté russe, les « états d'âme » du président français ont paru déplacés alors que « quand il y a des tensions diplomatiques il faut parler, c'est le moment où jamais », selon une source diplomatique russe.

Vladimir Poutine n'exclut, en revanche, pas de se rendre à Berlin le 19 octobre au soir pour une réunion consacrée à la crise ukrainienne, comme l'a expliqué, lundi soir, un de ses aides, Iouri Ouchakov.

Le torchon brûle entre Vladimir Poutine et François Hollande. AFP

Alep dans l'enfer des raids russes

Des bombardements sur les quartiers rebelles d'Alep, les plus violents depuis plusieurs jours, ont tué hier au moins seize civils, alors que cinq écoliers ont péri dans une attaque rebelle dans le sud de la Syrie. Après un calme relatif pendant le week-end, des avions russes ont de nouveau mené des raids intensifs sur des secteurs tenus par les insurgés opposés au président syrien Bachar al-Assad dans la deuxième ville du pays, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Sur le plan diplomatique, la communauté internationale se montre toujours incapable de s'entendre pour faire cesser le bain de sang dans les quartiers rebelles d'Alep, assiégés depuis plusieurs mois et où vivent plus de 250 000 personnes.

La ville est devenue un des symboles de la guerre qui déchire la Syrie depuis mars 2011.

Des Casques blancs sont intervenus rapidement pour tenter de dégager, avec les mains, des rescapés dans les décombres. D'autres transportaient les corps sans vie de deux enfants, enveloppés d'un linceul blanc. « Il s'agit des raids aériens russes les plus violents depuis que le régime a annoncé une réduction des bombardements sur la partie orientale d'Alep » le 5 octobre, a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH.

Quatre personnes ont, en outre, été tuées du côté gouvernemental de la ville, à la suite de tirs de roquettes des rebelles sur le quartier de Hamdaniyé, selon l'agence de presse officielle Sana.

LA RUSSIE, UN PARTENAIRE DIFFICILE

- Ce n'est pas la première fois que la politique étrangère russe met la France dans l'embarras.
- L'éclatement de la crise ukrainienne en 2014 l'a obligée

à annuler la livraison à la Russie de deux navires de guerre Mistral, entraînant le remboursement à ce pays de quelque 949,7 millions d'euros.

LE CHIFFRE

19 octobre Vladimir Poutine devait participer à l'inauguration à Paris du Centre spirituel et culturel orthodoxe russe.

LA PHRASE

« Si le président de la République décide que le président russe vient, ça ne sera pas pour des mondanités, ce sera pour dire des vérités. »

Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères

POLITIQUE

Hollande prendrait l'option Sarkozy pour écarter Le Pen

Dans « Un président ne devrait pas dire ça » (éditions Stock), Gérard Davet et Fabrice Lhomme, deux journalistes du Monde, racontent le quinquennat de François Hollande à travers de nombreux entretiens avec le président de la République, qui se livre sur de nombreux responsables politiques dont celui qu'il a battu à la présidentielle de 2012.

« S'il fallait appeler à voter Sarkozy, on le ferait. » Dans le livre, François Hollande prend position sur d'éventuelles consignes de vote en cas de duel opposant Nicolas Sarkozy à Marine Le Pen au deuxième tour de la présidentielle.

« J'irais, pour voter contre Le Pen, assure le président de la République aux journalistes du Monde Gérard Davet et Fabrice Lhomme. Il faut se

rappeler, c'était déjà très dur pour moi d'appeler à voter Chirac en 2002. Aujourd'hui, Chirac a une bonne image, mais à l'époque, il était entouré par les juges, plein d'affaires et il avait été très pénible dans la cohabitation contre Jospin. On avait appelé à voter Chirac, c'était quand même très courageux. »

Pour autant, le chef de l'État n'est pas tendre avec le président des Républicains dont il dénonce le « cynisme » et « cette espèce d'appât de l'argent ». « Je le trouve excessif (il l'a toujours été), grossier (mais il ne l'a pas toujours été) alors que comme ancien président il devrait se maîtriser, commente François Hollande. Et puis, je le trouve répétitif. Mais il a une ligne, ce qui n'est jamais mauvais en politique. Sa ligne c'est la peur. » ■